



Nyon, le 5 avril 2023

## Des cartes journalières pour les vélos en libre-service sont en vente à prix réduit auprès de communes

**La Région de Nyon introduit des cartes journalières communales à prix réduit pour rouler à vélo en libre-service PubliBike. Elles sont en vente à CHF 15 auprès de huit communes de la Région de Nyon et d'autres villages pourraient s'ajouter à la liste. En outre, le rabais de 50% sur tous les trajets durant un mois est reproposé cette année, jusqu'en juin.**

Ce printemps, plusieurs offres encouragent à tester les vélos en libre-service de la Région de Nyon. Nouveauté de la saison, des cartes journalières communales sont mises à disposition de la population à prix réduit : elles sont exclusivement en vente aux greffes communaux, au prix spécial de CHF 15 (au lieu de CHF 29). Ce sésame permet de rouler librement sur l'ensemble des réseaux PubliBike de Suisse durant une plage de 24 heures : un vélo en libre-service peut ainsi être utilisé et restitué, avant de nouveaux emprunts durant la plage horaire.

Chaque commune membre de la Région de Nyon a la possibilité de vendre ces cartes. Coppet, Gland, Grens, Le Vaud, Mies, Rolle, Vich et Vinzel les proposent déjà à leur guichet. D'autres villes et villages pourraient à tout moment étoffer la liste (affichée sur [regiondenyon.ch/velos](http://regiondenyon.ch/velos)).

« Les offres incitatives sont l'occasion idéale de faire l'expérience du vélo en libre-service. Cette option utile aux trajets quotidiens de courte distance est également intéressante durant le temps libre, pour redécouvrir notre belle région avec un mode respectueux de l'environnement et bon pour la santé », note Gérard Produit, responsable politique de la Mobilité à la Région de Nyon.

### Un mois de trajets à moitié prix

Parallèlement à l'introduction de la carte journalière communale, la Région de Nyon reconduit l'offre faisant bénéficier d'un mois de trajets PubliBike à moitié prix. Jusqu'au 30 juin, la population de ses communes membres peut obtenir un code promotionnel sur [regiondenyon.ch/velos](http://regiondenyon.ch/velos) (ou auprès de leur greffe communal) et l'indiquer à la réservation PubliBike afin de bénéficier de la remise de 50% sur tous leurs trajets durant un mois avec la formule « B-Quick ». Ceci a l'avantage de permettre une location ponctuelle et immédiate des vélos en libre-service, sans souscription d'abonnement. Les vélos peuvent être empruntés dans les 48 stations composant le réseau de la Région de Nyon, ainsi que dans tous les autres réseaux PubliBike de Suisse.

Cette offre s'adresse particulièrement aux personnes désirant utiliser les vélos en libre-service de manière occasionnelle, durant leur temps libre ou pour leurs trajets professionnels. Avec le rabais, un trajet jusqu'à 30 minutes coûte CHF 1.45 au lieu de CHF 2.90 pour un vélo mécanique et CHF 2.45 à la place de CHF 4.90 pour un vélo électrique, sans cotisation supplémentaire.

#### CONTACT PRESSE

- Région de Nyon : Marco Ferrara, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 363 80 96, mobile 076 578 82 82, [m.ferrara@regiondenyon.ch](mailto:m.ferrara@regiondenyon.ch)